

Construire et animer un Conseil de la Vie Sociale pertinent

Version distancielle



Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations de mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale
- Améliorer la participation des représentants du Conseil de la Vie Sociale
- Évaluer l'organisation et la participation du CVS conformément aux critères du Manuel HAS ESSMS

Programme général

SESSION 1 : Partie théorique (60%)

- L'obligation de mise en place du Conseil de la Vie Sociale
 - Composition
 - Fonctionnement
 - Attributions
 - Consultations obligatoires
 - Rapport d'activité annuel
- La participation des représentants
 - Fonctionnement pratique de l'instance
 - Environnement propice à la participation
 - Attractivité de l'instance
 - Collaboration avec d'autres instances du territoire
- La place du Conseil de la Vie Sociale dans l'évaluation HAS
 - Le CVS comme groupe citoyen
 - Les 10 sujets du Manuel HAS : quelle place pour le CVS ?
- L'évaluation de la satisfaction des membres du Conseil de la Vie Sociale

> Identification des points forts et axes d'amélioration du Conseil de la Vie Sociale pour chacun des points évoqués

Important

Les participants doivent organiser et animer un Conseil de la Vie Sociale exceptionnel afin de déployer les actions d'amélioration identifiées lors de la session théorique

SESSION 2 : Partie pratique (40%)

Retour d'expérience du CVS exceptionnel :

- Bilan du CVS exceptionnel
- Impact des premières améliorations apportées
- Réponses aux questions

Durée : 7 heures, composées de 2 demi-journées espacées de 20 jours (4h d'approche théorique puis 3h de retour d'expérience de l'exercice intersession)
Formation modulable

Public cible : direction, encadrement, professionnels en charge de la qualité, membres du Conseil de la Vie Sociale

Prérequis : aucun

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant.
Merci de préciser vos besoins dès le premier contact.

Modalités :

- Formation modulable, déployable en distanciel (synchrone)
- Groupe de 8 apprenants maximum.

Approche pédagogique :

- Exposé et questionnement didactique,
- Exercice intersession pour application concrète des savoirs acquis.

Évaluation : Quiz, analyse critique du CVS et exercice intersession

Tarif : 1 550 € HT

Éligible aux **financements publics**

Contact

Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE
06 13 77 96 73
sylvie@conseilqualite.com



Construire et animer un Conseil de la Vie Sociale pertinent

Version présentielle



Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations de mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale
- Améliorer la participation des représentants du Conseil de la Vie Sociale
- Évaluer l'organisation et la participation du CVS conformément aux critères du Manuel HAS ESSMS

Programme général

Partie théorique (60%)

L'obligation de mise en place du Conseil de la Vie Sociale

- Composition
- Fonctionnement
- Attributions
- Consultations obligatoires
- Rapport d'activité annuel

La participation des représentants

- Fonctionnement pratique de l'instance
- Environnement propice à la participation
- Attractivité de l'instance
- Collaboration avec d'autres instances du territoire

La place du Conseil de la Vie Sociale dans l'évaluation HAS

- Le CVS comme groupe citoyen
- Les 10 sujets du Manuel HAS : quelle place pour le CVS ?

L'évaluation de la satisfaction des membres du Conseil de la Vie Sociale

> Identification des points forts et axes d'amélioration du Conseil de la Vie Sociale pour chacun des points évoqués

Étude de cas concrète

L'étude de cas est construite selon vos besoins

Exemples d'étude de cas :

- Rédaction du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale
- Rédaction du rapport d'activité du Conseil de la Vie Sociale
- Conception d'une enquête de satisfaction à destination des membres du Conseil de la Vie Sociale
- Planification d'un Conseil de la Vie Sociale exceptionnel pour mise en œuvre des axes d'amélioration identifiés

Durée : 7 heures (1 journée)

Formation modulable

Public cible : direction, encadrement, professionnels en charge de la qualité, membres du Conseil de la Vie Sociale

Prérequis : aucun

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant.

Merci de préciser vos besoins dès le premier contact.

Modalités :

- Formation modulable, déployable en **présentiel** (dans vos locaux)
- Groupe de 10 apprenants maximum.

Approche pédagogique :

- Exposé et questionnement didactique,
- Étude de cas : amélioration du fonctionnement du CVS et formalisation de documents pour application concrète des savoirs acquis

Évaluation : Quiz et étude de cas

Tarif : 1 550 € HT
(hors frais de déplacement)

Éligible aux **financements publics**

Contact

Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE
06 13 77 96 73
sylvie@conseilqualite.com

